

Compte rendu CTL 15/01/2019

EVOLUTION DES EMPLOIS EN 2019

- Déclaration liminaire (jointe)

Dans le cadre de la loi de Finances pour 2019, la DGFIP est appelée à supprimer 2 130 emplois (1 600 en 2018), Pour le département du Calvados cela se traduit par **23 suppressions nettes**.

Du point de vue méthodologique, ne sont fléchés par l'administration centrale que les mouvements liés :

- à l'extension des services facturiers (bloc 2), se traduisant par l'allocation d'un cadre B pour la DDFiP 14
- au regroupement des pôles de gestion des consignations (PGC), se traduisant par le prélèvement de l'emploi de cadre A correspondant au chargé de relation clientèle pour la Caisse des dépôts

ventilation par catégorie.

Les 23 suppressions nettes ainsi définies se répartissent par grade comme suit :

AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	IDIV	A	B	C	B GEO	TOTAL
			-1	-2	-1	-7	- 11	-1	-23

DIRECTION	A +	A	B	C
DIRECTION	-2	-1	-1	-1
SFACT			1	
MDRA	-1	-2		
CSP				-1
RESEAU				
EDR				-2
PCRP			-1	
PCE CAEN		1	-1	
PCE TROUVILLE		-1		
CDIF CAEN			-1	
PTGC Géomètre			-1	
SIP de CAEN OUEST			-1	
SIP DE BAYEUX				-1
SIP DE CAEN NORD			-1	-1
SIP DE TROUVILLE				-1
SIP DE LISIEUX				-1
SIP SIE FALAISE (SIP)				-1
SIP DE VIRE				-1
TRESORERIE DE CAEN MUNICIPALE				-1
TRESORERIE CHU			-2	-1
TRESORERIE DES MONTS D'AUNAY		1		
PAIERIE DEPARTEMENTALE				-1
TRESORERIE D'ISIGNY		1		
SPFE CAEN			1	2
SPF PONT L'EVEQUE			-1	
TOTAL	-3	-1	-8	-11

Au préalable, le Directeur a insisté sur le fait que 2019 sera une année contrainte en emplois et en budget mais très importante au regard de nos missions avec la mise en place du PAS.

Plus généralement il a répondu aux déclarations liminaires en précisant :

- Que l'enveloppe budgétaire allouée à la DGFIP est votée par le parlement, pour l'exécution des politiques publiques. L'ensemble des missions persistent, pour ce faire il faut alléger les tâches, améliorer notre organisation et prioriser nos missions.
- La direction est à l'écoute des agents, réactive vis-à-vis des attaques contre les agents mais aussi contre les locaux (en référence aux événements survenus à Mondeville et à Délivrande)
- Au regard de la prime de 200 €, le directeur considère que c'est un geste important pour les agents et la reconnaissance du travail accompli et des efforts demandés pour le PAS.
- En réponse à notre présence sur le territoire, c'est l'accessibilité qui est plus importante que l'implantation, dans le Calvados (point infos 14, maison de services publics et développement de RDV en visio conférence.

Pour la CFDT et la CFTC, et pour reprendre nos propos liminaires, il ne s'agit pas pour nous de discuter de la répartition des suppressions d'emplois par services, c'est le choix de la direction, cependant nous avons formulé plusieurs critiques :

- Nous avons dénoncé l'adaptation permanente des structures et du réseau en fonction des emplois budgétés pour la DGFIP, au rythme des réformes et expérimentations nationales à imposer au niveau local.
- Prélever autant d'agents (6 C et 2 B en SIP) l'année de déploiement du PAS c'est dangereux, hasardeux, et surtout très prématuré (bien que le PAS et la baisse de la TH ne seront pas sans conséquence sur les effectifs).
- Prélever des emplois au CDIF et PTGC après les retards des SPF, les mises à jour du foncier et des mutations étant très importantes, ces services et les agents sont fortement sollicités par le contentieux et les mises à jour à faire.
- Les trésoreries ne sont pas épargnés par les suppressions, après plusieurs restructurations, fusion des collectivités locales, les missions et les travaux ne sont pas stabilisés.

Par ailleurs, les élus CFDT-CFTC ont interrogé la direction sur 2 sujets :

- La restitution de l'enquête sur le téléphone sur le site de Délivrande et plus largement sur l'accueil physique et téléphonique sur l'ensemble du département. La direction mène une réflexion globale et présentera un projet en CTL dans les prochains mois.
- La mise en place du télétravail dans le Calvados, plusieurs départements ont déjà présentés le projet et la déclinaison au niveau local des accords nationaux. La direction s'engage à le faire également très rapidement.

Autres sujets abordés par les os :

- les ponts naturels (2 possibilités en 2019) soumis au prochain CTL.

Les élus :

Daniel TEXIER, titulaire en CTL.

Caroline ZIELINSKI, suppléante en CTL,